

# Les portables désormais interdits dans ce collège

Au collège privé Sainte-Trinité de Falaise, le conseil pédagogique de l'établissement avait décidé l'interdiction des portables avant qu'elle ne revienne dans l'actualité. Elle est donc en place depuis mardi.

## Reportage

Il est 8 h, la grille bleue du collège Sainte-Trinité de Falaise est ouverte pour accueillir les élèves qui arrivent au compte-gouttes. Avant de retrouver leurs camarades dans la cour, quelques élèves s'arrêtent devant une table sur laquelle sont disposés des casiers en bois. Certains y déposent leur téléphone portable. Rarement avec enthousiasme, mais il est vrai que la grisaille, hier, n'invitait pas à la joie.

« **Attention Agathe, ce n'est pas la bonne case** », glisse Damien Lesellier à une élève distraite qui se trompe d'emplacement. Le directeur, qui salue chaque collégien par son prénom, est présent en cette semaine de rentrée pour superviser cette nouvelle organisation.

La mesure est toute fraîche, en ce quatrième jour après la rentrée. Les téléphones portables sont interdits pour les élèves de l'établissement. « **Nous n'avons pas tenu compte de l'actualité, c'est une décision que nous avons prise en conseil pédagogique le 3 juillet** », précise le chef d'établissement. Auparavant, comme dans la plupart des collèges publics et privés, les portables devaient rester éteints dans les sacs, pendant toute la journée. « **C'était globalement respecté, à quelques exceptions près.** »

## Une règle signée par les parents

Une circulaire a été transmise à la rentrée, à faire signer par les parents. « **Elle devient la règle par défaut. Elle a été bien reçue par les parents, certains s'en sont réjouis auprès de nous.** » Ils doivent préciser si leur enfant vient avec un téléphone à l'établissement ou pas. Si c'est le cas, en arrivant, ils le confient à la vie scolaire, en prenant soin de bien l'éteindre. « **On ne fouille pas les sacs non plus,** accorde Damien Lesellier. **Il reste une part de confiance à avoir et on sait qu'il y aura toujours des resquilleurs.** »

La menace d'un renvoi de l'objet par colis aux frais des parents, assorti d'une convocation, peut les faire réfléchir. L'enseignant d'anglais apprécie que les jeunes puissent avoir droit à ces quelques heures de déconnexion chaque jour.

Avec huit classes, deux par niveau, et donc un potentiel de 205 téléphones à garder chaque jour, ils ne sont finalement que moins de la moitié à le déposer. Mais cela demande une certaine maintenance, qui devra être imaginée dans chaque établissement si la mesure est généralisée.

« **Nous sommes encore en tâtonnement pour les questions pratiques** », reconnaît Laetitia Camus, la surveillante du matin, en emportant les casiers de portables sous clé. Lorsque la sonnerie résonnera à 16 h 50, ils seront remis à chaque élève.

Angelina DIONISI.



Les élèves déposent un à un leur téléphone portable dans les casiers rangés par classe, en entrant dans l'établissement, depuis la rentrée au collège Sainte-Trinité à Falaise. Ouest-France